

degré, mais les titres produits devant les commissaires généraux établis pour la recherche des nobles en Provence, ne parlant point de ces deux premiers degrés, on ne commence les filiations que depuis noble Pierre Marini ou de Marin, maître d'hôtel du roi, en 1496; premier consul de Toulon, en 1497; vignier et capitaine pour le roi en la même ville, en 1502.

Pour en venir au premier personnage de cette famille qui va nous intéresser plus particulièrement, il faut commencer au sixième échelon: Charles-Paul de Marin, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine dans les troupes détachées de la marine, en Canada, qui passa en Amérique à la suite du régiment de Carignan,<sup>1</sup> et servit avec zèle en Canada. Charles-Paul naquit de Pierre de Marin et de demoiselle Croizet, établis à Marseille.<sup>2</sup>

Tanguay dans le volume I, page 412, de son *Dictionnaire Généalogique*, dit que César, baptisé en 1633, était fils de Jacques Marin et d'Hélène Gorel; au volume V, page 513, il met 1636, et le nomme Charles-César.

La généalogie faite pardevant d'Hozier, par le petit-fils de ce même Charles-Paul, non Charles-César, fut appuyée de preuves, de documents, et par des témoins irréfutables. Nous relevons donc déjà un désaccord entre ces deux généalogistes, mais passons; nous en verrons bien d'autres. . . . il ne faut pas se formaliser si tôt!

Charles-Paul eut de Marie-Madeleine Niquet, qu'il épousa le 5 juillet 1691, à St-François-du-Lac:—

1. Paul, baptisé à Montréal le 19 mars 1692;

2. Catherine-Marguerite, baptisée le 17 janvier 1696, à Laprairie;

3. Louis-Hector, baptisé aussi à Montréal, le 4 septembre 1697.

Son parrain fut M. de Callières.<sup>3</sup>

D'Hozier dit: Charles-Paul de Marin, mort en Canada, y avait été marié en 1690, avec demoiselle Niquet, fille de Ne Niquet, seigneur de Chasserat, et eut de son mariage: une fille et deux fils.

Jusqu'ici, ce n'est pas trop mal. Mais Tanguay lui donne une seconde alliance en 1703, à Sorel, moins de quatre mois après le décès de Marie-Madeleine. Ce qui surprend c'est que le généalogiste royal passe cette seconde alliance sous silence et les cinq enfants qui en sortirent. Cependant, le petit-fils de Charles-Paul, rentré en France en 1764, seulement qu'une soixantaine d'années après ce second mariage de son aïeul, ne parle que de sa grand'mère Niquet, et comme une dizaine ou plus de gentilhommes retournés aussi en France après la cession viennent témoigner que Joseph est le petit-fils de Charles-

<sup>1</sup> Voir plus loin la lettre d'un M. de Marin.

<sup>2</sup> D'Hozier, Armorial de France, Vol. VI, p. 285.

<sup>3</sup> Notes privées que je dois à l'obligeance de M. Benjamin Sulte.